

# Logiciels Educatifs DAINAMIC

Fichier : Manuellicencemonoposte.pdf  
Sujet : Licence monoposte dainamic  
Manuel d'installation  
Date: 2011/04/29

---

[Système de licence dainamic \(Mycomicro\) pour tout détails : cliquez ici](#)

## Introduction

Dainamic utilise internet pour vérifier la validité de vos licences. A intervalles réguliers, les licences sont validées par une connexion à un serveur internet. Dès lors, une connexion internet est un impératif pour bénéficier de l'accès aux logiciels dainamic.

La différence entre cette licence et la fourniture des logiciels sur support cédérom est importante. En effet, vous disposez maintenant de l'accès à TOUS les logiciels dainamic. Vous pouvez cliquer sur le lien ci-après afin de consulter la liste complète des programmes disponibles :



Deux types de licences différents sont disponibles :

- Une licence monoposte qui autorise l'utilisation des programmes sur UN seul ordinateur.
- Une licence réseau destinée à être installée sur un serveur qui autorise l'accès aux stations de travail des utilisateurs. Le nombre total d'utilisateurs simultanés est déterminé au moment de la commande des licences. Ce nombre peut être modifié sur simple demande.

Ce document traite uniquement de l'installation de la licence monoposte

## Licence monoposte

Cette licence vous accorde le droit d'utiliser TOUS les programmes dainamic sur un seul ordinateur.

La licence est couplée à l'ordinateur sur lequel elle est installée. Il est possible de transférer cette licence vers un autre ordinateur. Le transfert peut se faire autant de fois que désiré mais le nombre de transfert est limité dans une unité de temps déterminée.

La licence est valable pour douze mois et peut être prolongée d'une même période à l'échéance des douze mois par un paiement anticipatif dans le mois qui précède son échéance (vous serez informé par courriel et une facture vous sera envoyée après virement du montant de la location). Dans le cadre où l'utilisateur ne souhaite pas prolonger le contrat de location, celui-ci n'aura plus accès aux logiciels de dainamic à l'échéance de la période de location.

**Information importante** : La licence est personnelle. Si vous communiquez votre code d'activation à un tiers, vous n'aurez plus la possibilité d'utiliser les logiciels dainamic sur votre ordinateur.

Avant d'installer les programmes, vous devez nous demander un code d'activation. Celui-ci vous sera communiqué par courriel après paiement du montant de la location annuelle.

## L'installation se réalise en cinq étapes :

1. Transférer le module de licence monoposte
2. Installer le module de licence monoposte.
3. Transférer le(s) programme(s) dainamic (vous pouvez installer ou désinstaller les logiciels que vous souhaitez utiliser à tout moment).
4. Installer le(s) programme(s) sélectionnés.
5. Démarrer un des programmes installés.

## Première étape : Télécharger le fichier d'installation de la licence monoposte

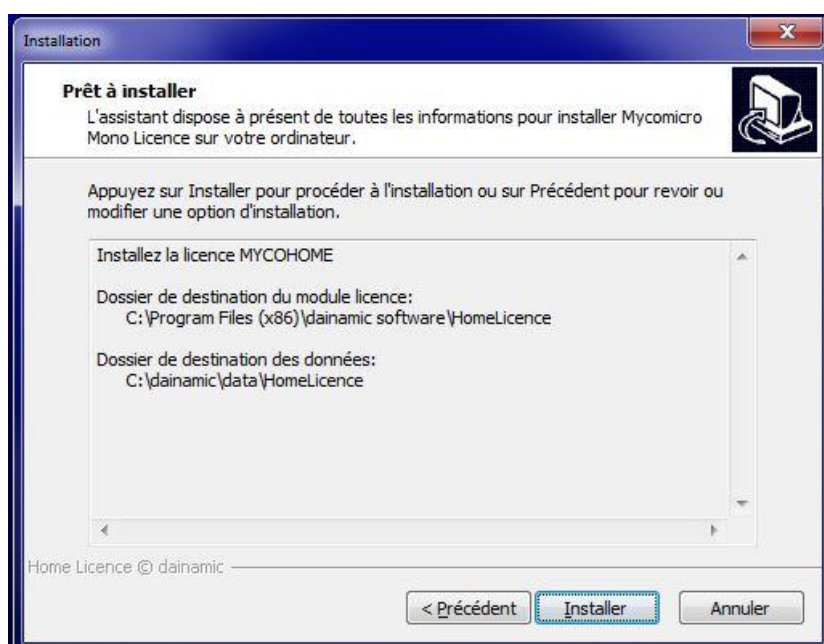
Vous devez d'abord télécharger le programme suivant au départ de notre site (voir haut de la page d'accueil sur notre site [www.mycomicro.com](http://www.mycomicro.com) ou cliquez [ici](#)) :



## Deuxième étape : Installer la licence monoposte

Procéder à l'installation du fichier que vous venez de télécharger. Cette installation ne doit être faite qu'une seule fois.

Après avoir accepté toutes les étapes intermédiaires, l'image suivante est affichée :



Cliquer sur « **Installer** » pour démarrer l'installation.

**Au cas où un message d'erreur s'afficherait en cours d'installation, prière de recommencer la procédure ou de nous contacter.**

## Troisième étape : Téléchargement des logiciels éducatifs dainamic

Vous devez d'abord télécharger le(s) programme(s) au départ de notre site (voir au bas de la page d'accueil sur notre site [www.mycomicro.com](http://www.mycomicro.com)) :



## Quatrième étape : Installation des logiciels éducatifs Dainamic

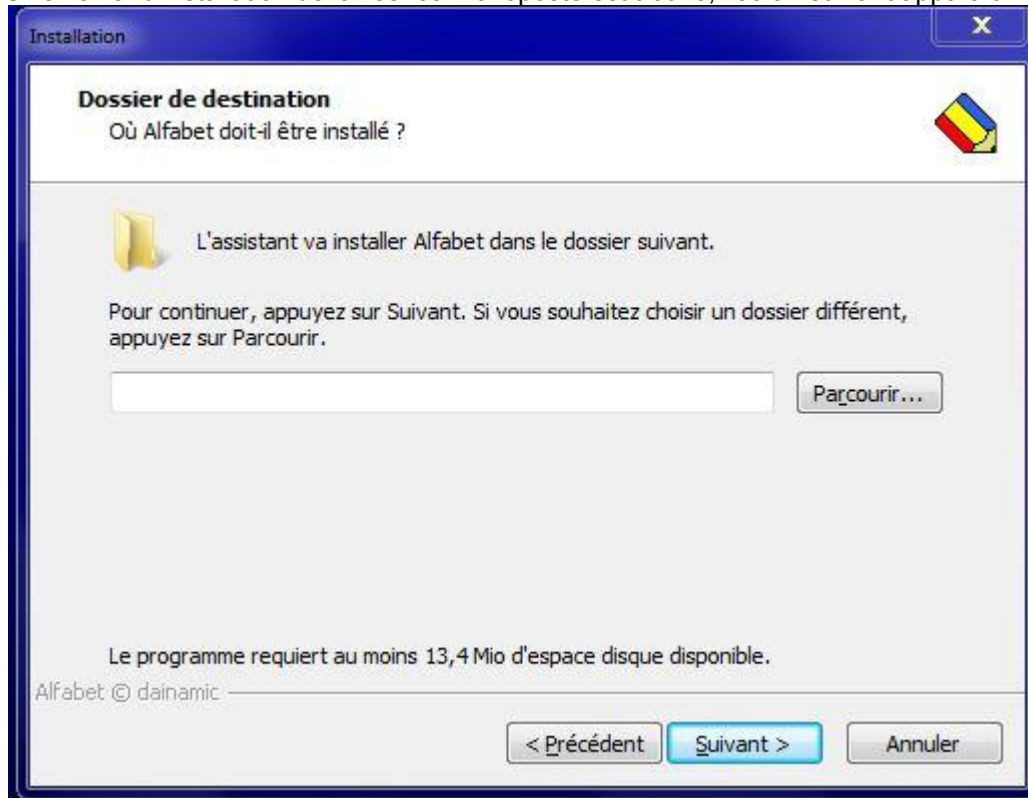
**Important** : Désinstaller d'abord toute installation éventuelle d'un logiciel dainamic précédemment réalisée avec un cédérom. En effet, cela évitera tout conflit avec l'installation de cette version licence.

Procéder à l'installation de(s) programmes sélectionné(s) en cliquant sur le(s) titre(s) à télécharger.

Comme vous pouvez le constater, chacun des programmes d'installation est du type **<nom du programme>LicenceSetup.exe**.

Chaque programme d'installation vérifie si le fichier d'installation de la licence monoposte est déjà enregistré dans l'ordinateur (voir étape 2). Au cas où ce fichier ne serait pas présent, l'installation ne pourra pas se poursuivre.

Si le fichier d'installation de la licence monoposte est trouvé, l'écran suivant apparaît :



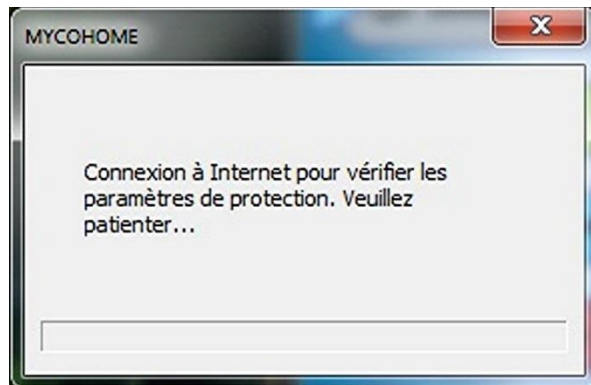
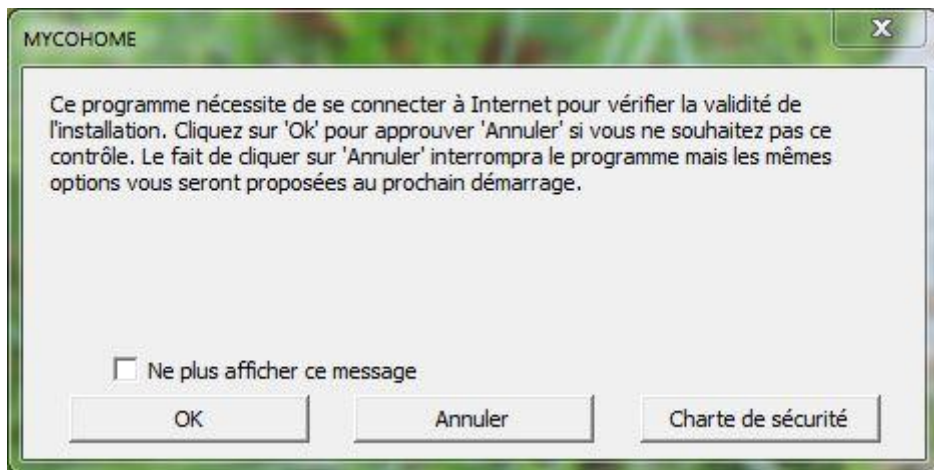
### Cinquième étape : Installation des logiciels éducatifs Dainamic

Lors de la première installation d'un logiciel Dainamic en version licence monoposte, un écran vous informe de la vérification de la légalité de la licence

Vous devrez introduire dans le champ correspondant le numéro de licence qui vous a été envoyé par courriel



Une série d'écran se succéderont ensuite pendant la vérification de la validité du numéro de licence.



Si la vérification s'est bien déroulée, le programme sélectionné sera activé

### Lancement ultérieur d'un autre logiciel éducatif dainamic

Lorsque vous lancez un autre (ou le même) titre de logiciel ultérieurement, le numéro de licence ne sera plus demandé. En principe, plus aucun écran traitant de la licence ne sera affiché.

Cependant, ainsi que nous en avons fait part précédemment, la licence pourrait être automatiquement vérifiée de temps en temps par internet. Dans ce cas, l'écran de vérification, pourrait être affiché.

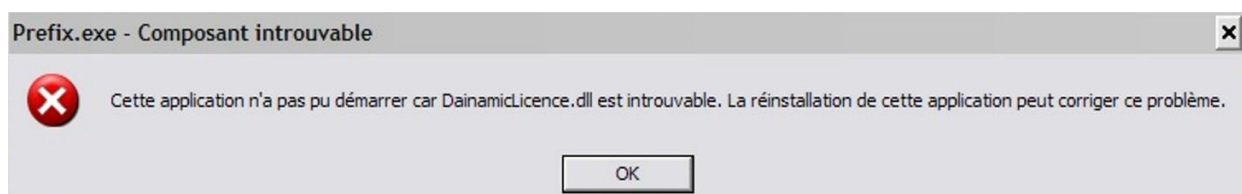
### Pas d'accès à Internet

Pendant un court laps de temps, les logiciels n'ont pas besoin d'un accès à Internet (environ 24 heures). Cela vous autorise par exemple à utiliser les logiciels dainamic lorsque vous êtes à l'extérieur). N'oubliez pas de vous reconnecter à Internet dès que possible afin de tenir le PC prêt pour une utilisation sans la présence d'Internet).

### Désinstallation du module licence

Le module licence peut être désinstallé en cherchant dans la liste des logiciels installés dans Windows (« Programmes et fonctionnalités » dans Windows) l'entrée : « dainamic software – Home licence ».

Aucun programme dainamic ne sera dès lors encore accessible et le message suivant apparaîtra lors d'une tentative de lancement d'un des logiciels :



## **Prolongation de la période de licence**

Environ un mois avant l'échéance de la location de douze mois, vous recevrez un mail vous proposant d'effectuer le versement correspondant à une nouvelle période de douze mois (par défaut, 99,00 €). Si votre versement a été crédité sur notre compte avant l'échéance, votre location sera automatiquement prolongée de douze mois. Une facture vous sera automatiquement envoyée.

## **Utiliser un autre numéro de licence**

Si vous devez utiliser un nouveau numéro de licence, désinstaller d'abord le module de licence dans « Programmes et fonctionnalités de Windows ». et réinstaller de la même manière que précédemment (voir ci-avant).

**Remarque** : Normalement, vous ne devrez jamais utiliser un autre code de licence.

## **Installation sur plusieurs ordinateurs**

Si vous souhaitez installer sur plusieurs ordinateurs, vous pouvez bénéficier d'une licence réseau.

Cependant, si vous ne disposez pas d'un réseau, il vous est loisible d'installer plusieurs licences monopostes. La procédure d'installation pour chaque poste est identique à celle décrite ci-avant.

Il est bien évident que chacun des postes concernés doit disposer d'un accès à Internet.

## **Langue d'installation de la licence d'installation monoposte**

Lors de l'installation de la licence d'installation monoposte, le choix d'une langue vous est demandé. Cette langue est celle qui sera utilisée lors de l'affichage de la procédure d'installation ainsi que l'affichage des messages d'erreurs. Cependant dans certains cas, la langue prévue en standard dans Windows sera utilisée.

+++++